

Le CNV demande un accompagnement plus ciblé des publics des quartiers de la Politique de la ville.



Dans son dernier avis, le Conseil National des Villes recommande une attention particulière à propos des enfants, jeunes et familles monoparentales des quartiers de la politique de la ville. En effet ces publics ayant été plus durement touchés par la crise sanitaire, des mesures rapidement efficaces sont proposées par le CNV.

L'instance alerte également sur la situation des victimes de discriminations et de violences intrafamiliales que la crise a amplifiées.

Le CNV a donc fait des propositions concrètes pour améliorer les conditions de prises en charge de ces publics. On peut retrouver sur [le site de l'ANCT](#) [1] les mesures qui pourraient être effectuées rapidement :

*"- Renforcer le budget de la politique de la ville pour atteindre 0,2% du budget national et amplifier l'effet levier sur les crédits des autres ministères. Consacrer 10% des crédits du Plan de relance européen, comme ceux de la prochaine programmation aux actions développées dans les quartiers.*

*- Disposer de moyens financiers dédiés et fléchés sur la prévention et la promotion de la santé (à hauteur de 3% des budgets des établissements et structures de santé) ; amplifier le déploiement des maisons et centres de santé en priorisant les 50 QPV les plus carencés.*

*- Développer un ambitieux programme d'éducation à la santé notamment en primaire, en partenariat avec l'Education nationale et les structures sanitaires ; doter les établissements scolaires d'infirmiers-infirmières scolaires et que des personnels médicaux puissent y être accueillis y compris en dehors des heures scolaires.*

*- Augmenter les enveloppes de crédits ANRU pour financer le soutien à l'ingénierie et assouplir les critères d'éligibilité des dispositifs et les investissements de sortie de crise : prise en compte des écoles, des établissements de santé, des locaux contribuant à l'activité économique, etc.).*

*- Soutenir les associations de grande proximité en rendant pérennes les moyens attribués exceptionnellement pendant la période du Covid-19."*

Retrouvez une synthèse de l'avis et l'avis complet ci-dessous :

>> [Télécharger la synthèse de l'avis](#) [2]

Consulter l'avis complet :

Dates: Mercredi 8 juillet 2020 - 12:00

Thématiques: [Politique de la ville - DSU](#) [3]

Publié le 08 juillet 2020

**URL de la source (modifié le 21/07/2020 - 14:36):** <https://www.irev.fr/actualites-0/panser-le-present-penser-les-futurs-le-dernier-avis-du-cnv-sur-lapres-covid-19>

### Liens

[1] <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/panser-le-present-penser-les-futurs-le-cnv-rend-un-avis-sur-lapres-covid-19-163>

[2] <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-06/2020%2022.06%20Synth%C3%A8se%20avis%20Post%20COVID%20-VF.pdf>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>